

## CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- Approuve le projet présenté concernant la tranche optionnelle secteur 2 de l'Aménagement du bourg et le plan de financement prévisionnel,
- Approuve le montant total des travaux de 13 189.24 € TTC pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Sollicite une subvention auprès des CPRB pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Sollicite une subvention auprès du Conseil Régional au titre des CPRB pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Approuve le devis d'ORANGE d'un montant de 489.24 € TTC concernant la proposition financière complémentaire pour l'effacement du réseau téléphonique Rue de la Flora,
- Approuve le devis d'ORANGE d'un montant de 4 856.97 € TTC concernant le changement des cadres et tampons des 12 chambres téléphoniques existantes,
- Autorise le maire à engager, liquider et mandater des dépenses de la section d'investissement,
- Soutient la résolution générale du 101<sup>ème</sup> Congrès des maires et des présidents d'intercommunalités qui reprend l'intégralité des points de négociation avec le gouvernement,
- Prend acte de la présentation des délégations au Maire.